



Vlaanderen
verbeelding werkt

Pensez à votre bonus à l'emploi*



1. Avez-vous reçu
un courrier?



2. Indiquez votre numéro
de compte bancaire sur le
site www.burgerprofiel.be



3. Recevez
votre bonus
à l'emploi



Les autorités flamandes accordent une fois par an un bonus à l'emploi aux travailleurs dont le salaire mensuel brut est inférieur à 2.500 euros.

Ce bonus à l'emploi augmente la différence financière entre une allocation de chômage et un salaire. Les personnes qui ont droit au bonus à l'emploi recevront un courrier.

**Pour plus d'informations, appelez le numéro gratuit
0800-61106 ou consultez le site www.vlaanderen.be/jobbonus**



Touchez votre bonus à l'emploi!



1. Avez-vous reçu un courrier?



2. Indiquez votre numéro de compte bancaire sur le site www.burgerprofiel.be



3. Recevez votre bonus à l'emploi

Pour indiquer votre numéro de compte bancaire, rien de plus simple:

1. Surfez sur www.burgerprofiel.be
2. Connectez-vous avec itsme®, votre carte d'identité et un lecteur de carte, une app ou un sms..
3. Vous vous trouvez maintenant sur votre profil citoyen. Cliquez en haut à droite sur votre nom puis sur 'Uw gegevens bij de overheid'.
4. En bas de la page, cliquez sur 'Werk, functies en mandaten'.
5. Vous y êtes presque! Dans le texte sur le bonus à l'emploi, cliquez sur 'Vul uw gegevens in'.
6. Indiquez votre numéro de compte dans la zone vide et cliquez sur le bouton bleu. Vous avez terminé!